

„Mir wëlle bleiwe wat mir sin“

Le Service d'Innovation et de Recherche Pédagogique avait organisé un colloque sur l'enseignement de l'allemand aux enfants immigrés.

Dans ce cadre a eu lieu une table ronde publique réunissant des représentants du patronat, du salariat, du gouvernement et du secteur de l'éducation.

Nous aimerions citer quelques passages de l'intervention de Monsieur Gaston RAUS, commissaire à l'immigration. Monsieur Raus est le responsable du Service de l'Immigration du gouvernement luxembourgeois et ses prises de position revêtent donc un caractère particulier. Nous avons traduit le texte original luxembourgeois:

"... Nous envisageons d'installer d'autres foyers pour travailleurs, et nous avons acheté 3 maisons à cet effet, parce que dans ce secteur, il y a encore certains taudis -où en fait des étrangers exploitent des étrangers- qui devront disparaître."

Il est regrettable que Monsieur Raus se limite à citer des cas d'exploitations d'immigrés par leurs compatriotes, alors qu'il y a autant sinon plus de luxembourgeois qui en font de même. Les taudis en question ne survivent que parce qu'il y a pénurie de logements locatifs sociaux (voir le dossier du prochain "forum") que ne saura résoudre l'achat de 3 maisons par le gouvernement luxembourgeois et destinées à la location. Monsieur Raus est obligé par

L'hypocrisie du PCS quant aux problèmes des travailleurs étrangers s'est manifestée aussi dans deux autres articles que le secrétaire général Jean-Pierre KRAEMER a publié les 8 et 25 août dans "CSV-Profil". Revenant, sans le citer, sur le dossier que "forum" avait publié sur les difficultés des enfants étrangers (et luxembourgeois) dans les écoles, notamment pour apprendre l'allemand ("forum" No 45), il n'a pas manqué d'insister sur les problèmes des élèves luxembourgeois dans des classes à majorité étrangère. Son fils fréquente en effet l'école primaire de Larochette dont la population compte 47% d'étrangers. Bien qu'il ait très bien compris le fond du problème - son analyse des conflits d'objectifs qui se posent pour l'enseignement et les enfants étrangers est sans reproche -, il ne peut s'empêcher de demander sur un ton moqueur, s'il faut obliger les Luxembourgeois à apprendre le portugais, ou les instituteurs à suivre des cours à Coimbra! Mais de proposition concrète, nulle, alors que "forum" avait formulé trois alternatives et que M. le Ministre F. Boden avait déclaré sa sympathie pour

l'une d'elle lors de la table ronde que "forum" avait organisée le 23 mars 1981. Ladite proposition visait à reculer le début des cours de français jusqu'à ce que l'allemand se soit fixé tant chez les élèves luxembourgeois que chez les élèves portugais et italiens, et à enseigner l'allemand aux deux groupes d'élèves selon des méthodes différentes et mieux adaptées que la non-méthode actuelle. M. J.-P. Kraemer par contre en est encore à réclamer une commission où seraient représentés tous les intéressés pour "discuter le problème ...". C'est pour éviter de laisser traîner les problèmes qui concernent les étrangers que l'ASTI a lancé sa campagne pour le droit de vote des étrangers, espérant qu'alors les politiciens seraient bien obligés de tenir compte d'eux. Or, M. J.-P. Kraemer déclare dans son article que cette question du droit de vote a été artificiellement grossie et politisée ... ("zu einem zentralen politischen Thema hochstilisiert"), que d'autres problèmes seraient plus urgents. Qu'attend-il donc pour les résoudre?

m.p.

la loi de sévir contre ces taudis mais faute de pouvoir reloger les gens ailleurs il doit tolérer ces logements de misère comme cela fut le cas des années durant pour un vaste taudis situé à la rue d'Alsace à Luxembourg et qui vient d'être fermé ré-
cemment seulement.

" ... Encore quelques mots au sujet de la langue maternelle! Vous connaissez notre 2e hymne nationale "de Feierwon", dans laquelle on dit: 'Nous voulons rester ce que nous sommes' Je crois que notre trilinguisme en fait partie. Vous savez qu'il y a 40 ans on (l'occupant allemand) voulait y toucher et vous connaissez les réactions (opposition et résistance massive des Luxembourgeois). Vous savez aussi que l'on peut vivre chez nous sans connaître aucune des trois langues. Mais je ne crois pas que ceux qui ne parlent aucune ou seulement une de ces langues - et là je pense aux nombreux immigrés qui se situent presque tous au niveau le plus bas de l'échelle sociale - aient la possibilité de remonter cette échelle. Je pense que nous ne voulons pas que les 2e et 3e génération d'immigrés restent à l'échelon le plus bas; nous voulons les intégrer comme Luxembourgeois à part entière. Et si nous ne réussissons pas à leur apprendre les 3 langues ou au moins les 2 principales, et qu'ils puissent de ce fait avancer, nous les pousserons dans un ghetto social, et un ghetto, vous le savez tous, constitue toujours un danger. Des tensions et des conflits peuvent y naître qui pourront exploser dans 20, 30 ans ou peut-être avant et détruire d'un jour à l'autre tous les succès de notre politique d'immigration. Voilà pourquoi je pense qu'il est absolument nécessaire, vu que notre système économique et toute notre société sont basés

sur le trilinguisme, d'apprendre l'allemand aux étrangers. Je dirais même que le fait de négliger ou d'ignorer la langue allemande serait une erreur parce qu'à ce moment les étrangers saisiraient cette solution de facilité et se rendraient eux-mêmes un mauvais service surtout en cette période de crise où la concurrence augmente de jour en jour.

Cette opinion de M. Raus est tout à fait respectable, seulement conviendrait-il de savoir s'il s'agit de son opinion personnelle, de celle du Ministère de la Famille ou de celle du Conseil National de l'Immigration. Dépayés, les immigrés ne gagnent rien à être déracinés par une politique d'assimilation. Lorsque M. Raus parle du succès de notre politique d'immigration il est permis de se poser des questions. Est-ce que succès il y a par le simple fait qu'il n'y a pas eu de dérapage, d'incidents, de confrontation ou de manifestations ouvertes, d'insatisfaction malgré une absence quasi totale de mesures d'accueil? Ce "succès" cache mal la foule de problèmes non résolus au niveau de l'école, du logement, de l'accueil etc. etc.

La présence et l'interaction à Luxembourg des différentes cultures, plutôt que de produire un amalgame problématique dans un moule unique "luxembourgeois", doit pouvoir donner lieu à un échange et une interaction culturelle qui enrichit toutes les parties.

La position défendue par le Commissaire à l'Immigration tend à ne considérer pleinement que ceux des immigrés qui ont trahi leur origine et se comportent comme des Luxembourgeois à 200%. Serait donc considéré comme homme respectable celui qui maîtriserait l'allemand et le luxembourgeois?

M.C.